

L'enseignement, outil privilégié du *Soft power*



Par **Hélène Conway-Mouret**

Sénatrice des Français établis hors de France
Ancienne ministre déléguée aux Français de l'étranger

Administratrice de l'Agence pour
l'enseignement français à l'étranger (AEFE)

Quarante ans avant que Joseph Nye ne théorise le soft power, Hergé avait compris que l'enseignement est un des éléments d'influence de l'État, a fortiori lorsqu'il n'a pas les moyens diplomatiques, économiques ou militaires de la puissance elle-même. Cette démarche n'est plus contestée.

« Je vais vous parler aujourd'hui de votre patrie : la Belgique » ou comment Tintin révèle que l'enseignement au même titre que la bande dessinée est un des éléments du *soft power*.

Alors que le roi Léopold II de Belgique vient de donner à son pays l'énorme territoire du Congo, propriété privée aux exigences financières auxquelles il n'arrive pas à faire face, il constate que ce don n'a déclenché qu'un enthousiasme mitigé de la part de la population belge tandis que les autres grandes puissances coloniales européennes continuent à ignorer ce pays qui pourtant règne désormais sur un territoire quatre-vingt fois plus vaste qu'elles. C'est pour remédier à ce double handicap que l'abbé Norbert Wallez, directeur du *Petit vingtième*¹ accepte la proposition du ministère des Colonies d'envoyer Tintin au Congo... à son retour de Russie. Il rappellera ainsi tout à la fois aux Belges et aux puissances européennes – au travers d'une ligne claire et d'une leçon de géographie dont la mémoire contemporaine ne retiendra qu'une lecture coloniale et raciste – qu'il faut désormais compter avec la Belgique en Afrique de l'Ouest.

Un formidable levier d'influence

Dans un monde où nous sommes passés de 13 millions d'étudiants en 1960 à 165 aujourd'hui et où un adulte sur trois en moyenne, dans les pays de l'OCDE, est diplômé de l'enseignement supérieur, l'idée que l'influence de l'État repose principalement sur la séduction et l'attraction est acquise ; cette attraction trouvant d'autant plus facilement à s'exprimer que la mondialisation a simultanément abouti à la mise en place d'une économie de la connaissance qui met en concurrence les systèmes éducatifs. Chaque État se trouve ainsi pris en étau entre la nécessité d'assurer son attractivité scientifique et pédagogique parce qu'il se sait être en concurrence avec les autres

mais aussi avec des structures privées d'enseignement. Et pourtant aucun ne peut y renoncer.

Quel formidable levier d'influence en effet que de former les cadres, les scientifiques, les économistes de demain en leur transmettant ses référentiels intellectuels et techniques. Aux États-Unis, 50 % des thèses soutenues en science le sont par des étudiants étrangers. De retour dans leur pays d'origine, ces étudiants deviennent plus ou moins consciemment les acteurs du rayonnement économique et culturel de leur pays d'accueil universitaire.

Faire le choix de l'accueil des étudiants étrangers dans le système éducatif et universitaire d'un pays, c'est aussi se réserver la possibilité de former demain les travailleurs du savoir au service de l'économie du pays de résidence et d'augmenter ainsi sa compétitivité internationale. Je sais, pour l'avoir entendu de mes interlocuteurs du Medef international, l'intérêt pour les entreprises françaises de s'assurer des compétences nécessaires à leur développement international en trouvant en France les cadres de haut niveau ouverts au multiculturalisme et polyglottes venus en France pour y achever des études supérieures. En cela, la circulaire Guéant, qui restreignait l'accès au marché du travail des étudiants étrangers, contrevenait à l'attractivité de la France pour ceux qui ont naturellement vocation à y poursuivre leurs études supérieures (soit à 70 % des étudiants d'Afrique et d'Afrique du Nord). Elle a heureusement été abrogée en mai 2012.

Si les effets de ce *soft power* s'exercent de façon multiforme, l'on doit cependant être conscient que cette attraction initiale du système éducatif ne peut être effective sans un appui de l'État de telle sorte que le partenariat entre le public (qui a les outils de la formation) et le privé doit être d'autant plus poussé pour relever les



défis et les enjeux du *soft power*. Cette complémentarité me semble cependant de plus en plus difficile à établir pour trois motifs, en Europe au moins : la rareté des moyens publics, le recentrage de l'État sur ses missions régaliennes dont l'enseignement ne fait pas partie, l'autonomisation progressive de la gestion des grands pôles universitaires, leur gestion – privative – pouvant être source de concurrence entre eux sans que l'État ne puisse, pour autant, rétablir une cohérence d'implantation et de développement.

Outre ces contraintes budgétaires et administratives, il me semble que l'acquisition du *soft power* au travers de l'enseignement se heurte surtout à des inégalités « culturelles ». Il est indéniable que les mouvements migratoires intellectuels bénéficient non pas seulement aux États attractifs et performants mais surtout à ceux qui se revendiquent comme tel. En d'autres termes, et par une sorte de cercle vertueux, c'est parce qu'une société a confiance en elle, est ouverte qu'elle en devient attirante renforçant ainsi, par son attractivité, sa richesse et son originalité. En plagiant Pierre Dac, il me semble qu'il faut, en cette matière, prendre un cercle et le caresser pour qu'il devienne vertueux. C'est le discours que je n'ai eu de cesse de tenir durant deux ans aux côtés de Laurent Fabius, en relevant que si la mobilité à l'international est le signe d'une jeunesse qui a conscience de ses atouts et entend les valoriser sur la scène mondiale, elle n'est en aucun cas la manifestation d'une « fuite des cerveaux » qu'encouragerait l'attractivité de systèmes éducatifs étrangers.

Outre le fait que l'enquête annuelle sur l'expatriation réalisée par le ministère des Affaires étrangères atteste de ce que 90 % des jeunes entendent rentrer en France après un séjour de 3 ans en moyenne à l'étranger. La France, par ailleurs, demeure simultanément la première destination des investissements étrangers dans un certain nombre de secteurs de l'industrie, elle est le premier pays d'accueil des investissements américains en Europe, elle compte plus de 20 000 entreprises étrangères qui représentent plus de 33 % de nos exportations et 29 % de la recherche et du développement portées par l'enseignement supérieur français. Or, il est évident que ces sociétés ne s'implanteraient pas en France

si elles n'avaient pas la certitude d'y trouver un environnement éducatif, scientifique et universitaire favorable autant pour y trouver les cadres dont elles ont besoin que pour y scolariser leurs enfants.

Ce double mouvement atteste bien alors de ce que l'attractivité du système éducatif d'un État et le développement consécutif de son influence en matière scientifique, linguistique et culturel n'est possible que dans des sociétés ouvertes qui acceptent, assument la mobilité de leur jeunesse pour mieux accueillir celle d'autres États. Il y a là un mouvement dont l'Europe, avec le processus de Bologne, a cherché à s'inspirer. En uniformisant les systèmes nationaux et en facilitant les échanges, l'Europe cherche certes à développer la mobilité de ses propres étudiants mais aussi et surtout à attirer les étudiants étrangers en facilitant le développement des programmes universitaires dans plusieurs pays.

Une réalité universelle

Le *soft power* « éducatif » est donc bien une réalité universelle et j'en veux pour preuve trois exemples tirés de déplacements effectués ces dernières années :

- le premier tout d'abord au Mit, où un polytechnicien français qui y poursuivait des études postdoctorales m'expliqua que « les Français étaient réputés être bons en mathématiques et en sciences dures ce qui avait facilité son admission ». Dont acte. La France est une puissance scientifique qui attire et dont, ce faisant, les théories voyagent avec ses étudiants ;
- le second ensuite tiré d'un déplacement en Afrique du Sud où j'ai eu l'occasion de visiter l'*African Leadership Academy* (Ala) à quelques minutes de Johannesburg. Fondée en 2003 par un ancien diplômé de Stanford travaillant en Afrique pour le cabinet Mc Kinsey, cette « académie » repose sur le constat que les plus riches familles africaines ont les moyens d'envoyer leurs enfants faire des études à l'étranger. À identité de moyens, il a semblé possible aux fondateurs de l'Ala de conserver en Afrique l'argent, les talents, les volontés et d'attirer dans ce pôle d'excellence les meilleurs élèves du continent dans une logique qui m'a semblé rejoindre celle qu'énoncera la Banque mondiale

en 2013 seulement avec la création de centres d'excellence en Afrique (Ace) de l'Ouest en sciences et technologies. Deux remarques à propos de l'Ala cependant. Dans ce campus aux accents américains, je ne peux que constater qu'Ivoiriens, Burkinabés ou Sénégalais échangent... en anglais. Le modèle et la culture véhiculés par cette académie sont donc autant africains... qu'américains. Et pourtant, j'ai le sentiment qu'en faisant le pari d'une jeunesse africaine formée et influente les Sud-Africains rejoignent également les projets similaires de Kwamé Nkrumah dans les années '60 et plus généralement le panafricanisme de Jomo Kenyatta ; ce projet que l'idée d'une Afrique indépendante puisse être portée par l'éducation. Par-delà l'ambiguïté de la volonté de ses fondateurs, l'Ala me semble illustrer cette politique d'influence au sens le plus fort du terme ;

- le troisième enfin au Guatemala en mai 2013, où le déjeuner officiel offert par vice-ministre des relations extérieures, Ivan Espinoza se fit... en français, celui-ci ayant fait sa scolarité au lycée français Jules-Verne de Guatemala City. Comment ne pas imaginer les opportunités offertes à un État, à ses entreprises et ses idées lorsqu'il est capable comme la France de former des élites politiques et administratives permettant à ses représentants de s'exprimer dans leur langue aux plus hauts niveaux de l'État ?

De Descartes à Gosciny

Cette dernière visite, plus que d'autres, m'a permis d'appréhender la place que l'enseignement français à l'étranger occupe dans le *soft power* développé par notre pays depuis la fin du XIX^e siècle afin de compenser ses lacunes politiques et militaires. *Soft power* culturel certes par le réseau de ses 445 Alliances françaises et de ses 96 instituts français. Mais *soft power* éducatif surtout par le réseau des lycées français, unique au monde par son ampleur et sa diversité, unique par le fait que 60 % de ses élèves en moyenne sont étrangers. Et pourtant malgré la volonté politique de la France à assurer la modernisation de ce réseau (voir sur



Soft Powers

ce point les recommandations de juillet 2013 du comité de pilotage sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger), je regrette que cette sensibilité commune ne soit pas davantage sollicitée, cette réceptivité qui repose sur une méthode de formation intellectuelle, basée sur le raisonnement déductif et l'héritage de Descartes. Jean-Jacques Rousseau le revendiquait en affirmant que « l'éducation française, dans sa marche éclairée et méthodique facilite l'expression de la pensée ce qui lui donne un caractère de raison et de probité ».

J'ajouterais que les familles sont également attachées aux valeurs intrinsèques de notre éducation, le respect de la laïcité dans nos

établissements par exemple qui assure la cohabitation harmonieuse d'élèves d'origines les plus diverses. Les raisons qui motivent ce choix de scolarisation sont, en fin de compte, multiples. Mais il est toujours l'expression d'une confiance envers nos établissements. De même ces élèves, ces auditeurs étrangers qui pour une ou plusieurs années rejoignent l'Ena, l'ESM de Saint Cyr, Polytechnique ou l'IHEDN resteront liés à notre pays. Et pourtant, une fois encore, il me semble que la France ne sait pas suffisamment utiliser, entretenir cette mémoire commune que nous construisons ; comme si, trop sûr de nous ou trop généreux, nous comptions sur la seule force des idées diffusées pour

assurer la cohérence de cette communauté que nous n'avons pas la volonté, comme les Anglais par exemple, d'entretenir et de faire vivre.

En septembre 2013, Anne Goscinny dévoila une sculpture de son père devant le lycée français de Varsovie. Ce scénariste d'origine polonaise, qui a vendu plus de 500 millions d'albums et qui est sans doute l'un des auteurs français les plus lus dans le monde, a contribué, comme Hergé hier, au *soft power* de la France. Tintin et Astérix. L'éducation et la bande dessinée. En fin de compte, la France est peut-être plus imprévisible qu'on ne le pense et son influence d'autant plus grande qu'elle n'y est pas toujours sensible.

Le soft power du monde scientifique



Par **Brigitte Gicquel**
Biologiste
Professeur, Instituts Pasteur,
Paris et Shanghai.

Si le « soft power » est une façon de convaincre par des méthodes non coercitives, les scientifiques et leurs réseaux en sont des participants incontournables. Leurs découvertes et réalisations dans les domaines mathématiques, informatiques et biologiques ont changé les façons de faire aujourd'hui alors que les physiciens et chimistes avaient bousculé la société du XIX^e siècle et continuent de le faire.

Les scientifiques sont animés par leur curiosité. Ils confrontent leurs découvertes à celles des autres et créent ainsi des groupes de réflexion. Quelle que soit leur nationalité, ils s'agrègent autour des découvertes de plusieurs d'entre eux pour discuter une nouvelle théorie, lui donner du poids ou l'infirmier. Plus que les egos, ce sont les idées et les projets qui forment les groupes qui sont d'emblée internationaux. Le pouvoir des scientifiques est conditionné par la reconnaissance de leurs travaux

par leurs pairs qui forment un réseau international sans lequel ces scientifiques n'ont pas de visibilité. En retour, chaque membre de ces groupes a, dans son propre pays, une légitimité incontestable. Les gouvernements s'adressent à eux pour de grandes questions qui impliqueront des choix politiques avec des retombées économiques.

On peut citer deux exemples actuels, l'un sur une forme d'implication du monde scientifique dans l'économie, l'autre dans la politique. Ainsi, en France, en novembre 2015 s'est posé la question de l'abrogation de l'obligation vaccinale et de la mise en place d'une politique de vaccination reposant uniquement sur la recommandation. On a alors fait appel à

Alain Fisher, spécialiste de l'immunologie pédiatrique, pour organiser la concertation citoyenne qui a pour objectif de formuler des propositions sur l'évolution de la politique vaccinale et notamment le maintien ou non des vaccins obligatoires. Cette concertation aura un impact économique énorme sur les sociétés pharmaceutiques. Au même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, en pleine crise de l'or noir, le gouvernement vénézuélien s'adresse à un biologiste moléculaire, Howard Takiff, pour un avis éclairé concernant les preuves génétiques de l'identité de Bolivar et les causes de sa mort d'après l'examen du corps exhumé de son tombeau. C'est pour le gouvernement une démarche politique visant à faire revivre au pays une époque de gloire grâce